ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 2615

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. François Cuillandre, pour le groupe socialiste.
M. François Cuillandre. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.
Nous devons constater avec satisfaction sur tous les bancs une nouvelle baisse du chômage. Alors qu'au mois de mai, le nombre de personnes à la recherche d'un emploi est passé sous la barre symbolique des 10 % de la population active, le chômage recule de nouveau de 0,5 % en décembre. En 2000, le chômage aura diminué de 16,2 %, soit 418 900 personnes ayant retrouvé un emploi.
Les raisons de cette évolution sont, bien entendu, la croissance, mais aussi la politique volontariste que mène le Gouvernement et, plus globalement, la confiance retrouvée des Français en leur avenir. Le Gouvernement réussit là où d'autres, avant lui, ont échoué.
Plusieurs députés du groupe socialiste. Très bien !
M. François Cuillandre. Même s'il reste entre trop d'exclus, même si certains emplois créés ont un caractère précaire, même si rien n'est jamais acquis définitivement, nous devons résolument avoir le plein emploi comme objectif.
Madame la ministre, pouvez-vous donner devant la représentation nationale votre analyse de ces chiffres encourageants et des perspectives à moyen terme ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)
M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.
Mme Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, monsieur le député, je vais donner à l'Assemblée nationale le bilan de l'année 2000...
M. Jean-Michel Ferrand. Pour la sécurité ?
Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. ... en commençant par le chiffre du mois de décembre que vous venez de rappeler: le nombre de chômeurs a diminué de 11 000. Certes, cette baisse est plus modérée que les baisses, exceptionnelles, observées les deux mois précédents, mais, sur les trois derniers mois de l'année dernière, la décrue, en moyenne, a tout de même excédé 33 000 chômeurs par mois, ce qui constitue en effet un rythme soutenu.
Sur l'ensemble de l'année 2000, nous aurons enregistré des résultats exceptionnels. D'abord, 560 000 emplois auront été créés, soit le record du siècle. Ensuite, nous aurons remis 418 900 personnes au travail, ce qui c'est un autre record. Est surtout
très satisfaisante la chute du chômage des jeunes de 18 %, plus forte que la baisse moyenne, et celle du chômage de longue durée, qui atteint 25 %. D'autre part, le nombre de bénéficiaires du RMI a diminué pour la première fois depuis la création de ce dispositif. Et puis, cela mérite d'être noté, la diminution du nombre de chômeurs de plus de cinquante ans n'avait jamais atteint de telles proportions: moins 10,4 %. Je souligne aussi que, l'année dernière, le chômage a baissé beaucoup plus vite en France que dans le reste de l'Union européenne:...
M. Georges Tron. C'est faux !
Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. ... 1,8 point au lieu de 0,8 point dans l'Union européenne.
Au total, depuis juin 1997, en trois ans et demi, 973 300 personnes, près d'un million, ont retrouvé du travail. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.) Sur ces 973 300 personnes, on compte 240 000 jeunes

et 408 000 chômeurs de longue durée qui, avec un emploi, ont retrouvé l'espoir et la capacité de faire des projets.
Ces résultats, vous l'avez souligné, sont la conséquence directe de la politique de retour à la croissance, des 35 heures, des emplois-jeunes, mais aussi des programmes personnalisés et ciblés sur ceux qui rencontraient le plus de difficultés.
M. Jean-Michel Ferrand. Et les retraites ?
Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Le programme «nouveau départ», qui s'adresse aux chômeurs de longue durée, a bénéficié à 2 millions de personnes. Le programme TRACE a bénéficié à 100 000 jeunes, dont la moitié ont retrouvé du travail.
Je peux vous assurer, monsieur le député, que j'ai vraiment l'intention, avec le Gouvernement, de poursuivre cette politique volontariste de retour à l'emploi et, en particulier, d'accentuer l'effort vers ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi. En effet, 2 164 000 personnes restent encore au chômage et nous ne pouvons l'accepter, parce que notre objectif, c'est le plein emploi. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : M. François Cuillandre
Circonscription : Finistère (3e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2615
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er février 2001, page 952
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er février 2001